RCS : BAR LE DUC
Code greffe : 5501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00122
Numéro SIREN : 409 936 309
Nom ou dénomination : PERARD

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2015 sous le numéro de dépôt 181

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BAR LE DUC

5 Rue François de Guise
CS 20950
55014 BAR LE DUC CEDEX
Fax : 03.29.45.10.10
Tél : 03.29.79.09.39

RECEPISSE DE DEPOT

RICHARD ET MERTZ
1 rue des Charpentiers
ZAC Sébastopol BP 95055
57072 METZ CEDEX 03

V/REF :
N/REF : 96 B 122 / 2015-A-181

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BAR LE DUC certifie qu'il a reçu le 10/02/2015, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 06/02/2015
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes jusqu'au 30/04/2015

Concernant la société

PERARD
Société par actions simplifiée
avenue de l'Europe ZI de Baleycourt
55100 Verdun

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-181 le 12/02/2015

R.C.S. BAR LE DUC 409 936 309 (96 B 122)

Fait à BAR LE DUC le 12/02/2015,

P/ LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAR-LE-DUC
MEUSE

SCP D'Avocats
C. RICHARD
P. MERTZ
T. QUERE
P. AUBRY
H.RENOUX
F. MOITRY
A. FREULET
Avocats associés
J. FERNANDEZ
C. GEHL
A. DUQUESNE-THEOBALD
G.JUNG
L.PEYRISSAGUET
N.FROTTIER
R.KHAMIS
Y.ACKERMANN
M.MESSER-GERAUT
S. STEPHAN
R.A. CHAYA
N. DANELIA
A. LAURICELLA
A. COUSIN
Avocats
1 rue des Charpentiers
ZAC Sébastopol
BP 95055
57072 METZ CEDEX 3
☎ 03.87.31.36.36
🖷 03.87.31.36.37
Case : 406

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de BAR LE DUC
1, rue François de Guise
55000 BAR LE DUC

METZ, le 05 février 2015

REQUETE

Pour :

La société PERARD, société par actions simplifiée, au capital de 846 546 euros, dont le siège social est à VERDUN (55100) - Zone Industrielle de Baleycourt, Avenue de l'Europe, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS BAR LE DUC 409 936 309, représentée par sa Présidente, la société HOLDING SOCIETE FINANCIERE PERARD, elle-même représentée par Monsieur Patrick PERARD,

Assistée par :

La Société Civile Professionnelle d'Avocats RICHARD, MERTZ & Associés, société d'avocats inscrite au Barreau de METZ, domiciliée 1 rue des Charpentiers – Z.A.C. Sébastopol – BP 95055 à METZ Cedex 3 (57072).

PLAISE A MONSIEUR LE PRESIDENT

Conformément à ses statuts, la société PERARD a clôturé son dernier exercice social le 31 août 2014.

En vertu des dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et des statuts précités, les associés de ladite société devaient se réunir en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date.

Le Président de la Société souhaitant procéder à des investigations et vérifications complémentaires avant de soumettre les comptes annuels à l'approbation des associés, il ne sera pas en mesure d'établir les documents légaux en temps utiles pour les soumettre à l'Assemblée Générale dans les délais légaux.

La société PERARD souhaite ainsi pouvoir bénéficier d'un délai complémentaire pour soumettre les comptes du dernier exercice social clos le 31 août 2014 à l'approbation des associés.

Aussi, la requérante vous prie de bien vouloir ordonner la prorogation du délai d'approbation des comptes pour une durée de **deux mois supplémentaires**, soit jusqu'au 30 avril 2015, de sorte que les comptes sociaux arrêtés le 31 août 2014 puissent être soumis à l'approbation des associés dans les conditions et délais légaux.

Patrick MERTZ
Avocat associé
p-mertz@richard-scp.avocat.fr

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BAR LE DUC

06/02/2015

5 Rue François de Guise
CS 20950
55014 BAR LE DUC CEDEX
Fax : 03.29.45.10.10
Tél : 03.29.79.09.39
REQUERANT : PERARD (SAS)
avenue de l'Europe ZI de Baleycourt
55100 Verdun
MANDATAIRE :
RCS BAR LE DUC 409 936 309
ROLE : 2015 000468

ORDONNANCE

Nous, François LOMBARD, Président du Tribunal de Commerce de BAR LE DUC, assisté de Me Alain MIZRAHI, Greffier Associé ;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu l'article L.225-100 alinéa 1 du Code de Commerce ;

Vu l'article 121 du décret 67-236 du 23 mars 1967 ;

Accordons à la société :

PERARD (SAS)
avenue de l'Europe ZI de Baleycourt
55100 Verdun

Un délai jusqu'au :30.04.2015

Pour la tenue de l'Assemblee Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le :

31.08.2014

Disons que la présente décision fera l'objet d'une mention au Registre du Commerce et des Sociétés ;

Fait à BAR LE DUC en Notre Cabinet le 06/02/2015

LE GREFFIER ASSOCIE
Alain MIZRAHI

LE PRESIDENT
François LOMBARD